



Carrières-Juridiques.com

EMPLOI, FORMATIONS ET ACTEURS DU DROIT

Le 4 mars 2014

Actualités et conseils

LE NOUVEAU CABINET ARTEMUS PARTNERS VOIT LE JOUR DANS LE DOMAINE DU DROIT IMMOBILIER DES AFFAIRES

L'expertise d'Artemus Partners repose sur une vaste pratique nationale et internationale et une connaissance du marché français.

Le nouveau cabinet Artemus Partners voit le jour dans le domaine du droit immobilier des affaires

Le cabinet assiste plus particulièrement ses clients pour la structuration juridique et financière des opérations d'acquisition et de cession d'actifs ou de sociétés détenant de tels actifs, les opérations de private equity dans les différents domaines dans lesquels le sous-jacent immobilier est prépondérant (hôtellerie, secteur de la santé, distribution, etc.), les opérations de promotion et de rénovation, les opérations de sale and leaseback et d'externalisation, les baux commerciaux pour le compte de bailleurs institutionnels et grands utilisateurs et la gestion d'actifs.

Le cabinet est animé par des associés fondateurs qui se sont tous forgés une solide expérience au sein d'équipes renommées de cabinets d'avocats d'affaires de dimension internationale.

Artemus Partners entretient par ailleurs des relations privilégiées avec des cabinets français spécialisés dans d'autres disciplines (droit fiscal, droit social, droit de la concurrence, IP-IT) et des cabinets étrangers, afin d'être en mesure de proposer à ses clients des solutions globales dans le traitement de leurs dossiers pluridisciplinaires.
